



## COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

"Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de la Libération, 9 (Maison communale) le **mercredi 27 septembre 2023** à 20 h 00'.

Braine-le-Château, le 18 septembre 2023.

Par le Collège,

La Directrice générale f.f.,

A. THIRION



Le Bourgmestre,

N. TAMIGNIAU

### SÉANCE PUBLIQUE

1. Communications (décisions de l'autorité de tutelle compétente relative à différents actes du Conseil communal).
2. Fabrique d'église de la paroisse des Saints Pierre et Paul (Wauthier-Braine). Budget pour l'exercice 2024 : réformation.
3. *Politique locale Énergie-climat* (POLLEC). Appel à candidatures POLLEC 2021 lancé par la Wallonie. Proposition d'in BW de procéder à une étude de thermographie aérienne sur l'ensemble du territoire du Brabant wallon. Convention à signer à cet effet : approbation.
4. *Politique locale Énergie-climat* (POLLEC). Appel à candidatures POLLEC 2021 lancé par la Wallonie [en soutien à des investissements à réaliser dans le cadre du *Plan d'Action pour l'Énergie Durable et le Climat* (PAEDC)]. Monitoring du PAEDC : présentation.
5. Implantation d'un local technique et de bureaux dans le patio de la maison communale. Dossier de la demande de permis d'urbanisme : approbation.
6. Patrimoine communal. Marché d'abattage d'arbres dans le bois des Monts et dans le bois des Pochets (sites classés). Choix du mode de passation, fixation des conditions et approbation des documents d'un marché de travaux : décision.
7. Gestion des déchets. Partenariat avec ECOCIM S.r.l. afin de réduire l'impact environnemental des chrysanthèmes des cimetières communaux : décision. Convention de partenariat entre la commune et ECOCIM S.r.l : approbation. (sous réserve).
8. Gestion des déchets. Partenariat avec ECOCIM S.r.l. afin de réduire l'impact environnemental des chrysanthèmes des cimetières communaux. Terrain appartenant à l'in BW dans la ZACC de l'Espérance à Braine-le-Château : convention d'occupation à titre précaire par la commune (pour mise à disposition au profit d'ECOCIM) : approbation. (sous réserve).
9. Modification de voirie dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisation introduite par S.r.l. Artefact Studio Architecture. Approbation.

### HUIS CLOS

10. Personnel – Travailleurs étudiants. Recrutement d'un jobiste.

### **Personnel enseignant**

t. s.v.p. !

Membres du personnel temporaire. Ratification de décisions prises par le Collège communal.

11. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans une charge d'enseignement non vacante (26/26) en remplacement [REDACTED] à l'implantation de Braine-le-Château [REDACTED].
12. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant (26/26) ([REDACTED]).
13. Désignation d'une enseignante à titre temporaire dans plusieurs charges d'enseignement subventionnées : remplacement partiel d'une enseignante dans un emploi non vacant et 13 périodes de Français Langue d'Apprentissage (F.L.A.) [REDACTED].
14. Désignation d'un (H/F) instituteur primaire à titre temporaire dans une charge vacante (temps plein) à l'implantation de Braine-le-Château ([REDACTED]).
15. Désignation d'un(e) instituteur(trice) primaire à titre temporaire en remplacement d'une enseignante nommée à titre définitif dans une charge de 12/24 ainsi que dans un mi-temps vacant [REDACTED].
16. Désignation d'un instituteur primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant (temps plein) à l'implantation de Braine-le-Château ([REDACTED]).
17. Désignation d'un instituteur primaire à titre temporaire dans une charge d'enseignement vacante (mi-temps) ([REDACTED]).
18. Désignation d'une institutrice primaire sous contrat A.P.E. (mi-temps) ([REDACTED]).
19. Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans différentes charges d'enseignement ([REDACTED]).
20. Désignation d'une enseignante à titre temporaire en qualité d'institutrice primaire (24/24) ([REDACTED]).
21. Désignation d'un (H/F) instituteur primaire à titre temporaire, dans un emploi non vacant, sous contrat A.P.E. pour un temps plein (deux mi-temps accordés par dépêche de la Ministre de l'Éducation), du 28 août 2023 au 5 juillet 2024 en remplacement [REDACTED], détachée auprès du C.E.C.P ([REDACTED]).
22. Désignation d'un maître spécial de seconde langue à titre temporaire dans plusieurs fractions de charge vacantes (8/24 + 2/24) ([REDACTED]).
23. Détachement à l'école communale de Braine-le-Château d'une enseignante nommée auprès d'un autre pouvoir organisateur communal, dans une charge d'enseignement vacante comportant 20/24 en qualité de maître de philosophie et de citoyenneté ([REDACTED]).
24. Demande de congé [pour 2/24 de morale et 2/26 de psychomotricité attribuées à titre définitif] d'une enseignante nommée, afin d'exercer une autre fonction (maître d'éducation physique) au sein même de l'école communale ([REDACTED]).

\*

\*\*\*